

Feuille de route d'orientation des appels à projet

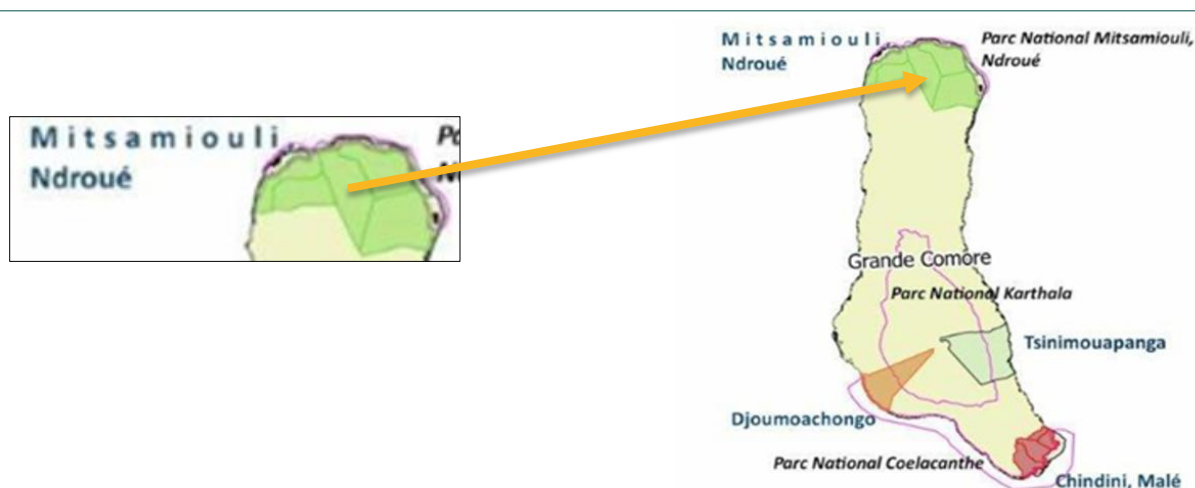
Zones concernées : Mitsamiouli - Ndroudé

1. Contexte

Cette feuille de route a pour objectif d'orienter les binômes OSCL-OSIM dans la conception de projets répondant aux priorités identifiées par les communautés de la zone de la zone de Mitsamiouli - Ndroudé dans le cadre du Projet Wamanga Wa Komor.

La zone PVB Mitsamiouli – Ndroudé est située au Nord de l'île, regroupant 2 régions :

- Mitsamiouli, avec toutes les localités situées dans les 4 communes (Cembenoui Lac Salé, Cembenoui Sada Djoulamlima, Mitsamiouli, Nyuma Komo) : zone à vocation agricole et à forte vocation de pêche côtière
- Mboinkou avec la localité de Ndroudé : zone à vocation agricole et à forte vocation de pêche artisanale



Carte de Grande-Comore représentative des zones PVB sur l'île

2. Orientation générale du territoire

Thématique	Niveau de priorité
Économie verte	★★★★ Forte
Économie bleue	★★★★★ Très forte



3. Typologie des projets attendus

Les projets devront impérativement s'orienter vers un ou plusieurs axes prioritaires définis dans le tableau ci-dessous :

N°	Axes prioritaires	Exemples de projet (liste non exhaustive)
1.	Renforcement des capacités techniques et entrepreneuriales	• Formations techniques en économie verte et bleue • Renforcement des compétences des jeunes • Accompagnement à l'entrepreneuriat rural
2.	Valorisation des productions agricoles et halieutiques	• Transformation des produits agricoles • Transformation des produits de la mer • Développement de chaînes de valeur • Commercialisation des produits
3.	Modernisation des moyens de production	• Pépinières communautaires • Appui en équipements de pêche et agricoles
4.	Gestion durable des ressources naturelles	• Reboisement • Lutte contre la déforestation • Réduction des feux de brousse • Sensibilisation environnementale.
5.	Gestion durable des espaces côtiers et marins	• Protection des plages • Gestion des déchets côtiers • Lutte contre la pêche illégale • Développement de l'aquaculture • Valorisation durable des ressources marines.
6.	Structuration des organisations économiques	• Création de coopératives agricoles • Création de coopératives de pêche • Accompagnement des organisations professionnelles • Gouvernance associative.
7.	Valorisation du potentiel touristique	• Ecotourisme communautaire